

18 oct 2023 -11:33

"La pension, tout le monde en rêve !" Et vous pouvez la demander via mypension.be

Grâce à l'intégration de la demande de pension dans mypension.be, vous pouvez y planifier votre pension et y suivre votre dossier de A à Z. La demande de pension peut se faire rapidement et facilement en 5 étapes consécutives.

Via une campagne de communication nationale, nous incitons les citoyens à consulter mypension.be dès qu'ils commencent à rêver de leur pension. Parce que, après tout, la pension, tout le monde en rêve, n'est-ce pas ?

Une bonne préparation, c'est la clé de la réussite !

Vous rêvez déjà de votre pension ? Alors, commencez à préparer votre demande :

1. Vérifiez régulièrement votre carrière dans la rubrique "Ma carrière pension" sur mypension.be et signalez les périodes manquantes le plus rapidement possible ;
2. Jouez avec vos options. Découvrez votre date de pension et son montant dans la rubrique "Planifier ma pension" et faites des simulations pour déterminer l'impact sur votre pension, par exemple en saisissant une autre date de pension.
3. Demandez votre pension ! Simple et rapide, en seulement 5 étapes.
En annexe, vous trouverez un aperçu schématique de la demande de pension.
[Le tutoriel](#) et [le flyer](#) fournissent également un aperçu clair de toutes les étapes.

"Grâce à la nouvelle fonctionnalité d'introduction d'une demande de pension, les citoyens bénéficieront d'un accompagnement tout au long du processus. La convivialité de l'application et son accessibilité étaient au cœur du projet. C'est évidemment indispensable car le futur pensionné se retrouve confronté à un nouvel univers qui lui est totalement inconnu. mypension.be constitue dès lors dans ce contexte un outil essentiel, une boussole pour aider les citoyens à franchir cette étape en toute sérénité. »

Karine Lalieux, Ministre des Pensions

La pension, tout le monde en rêve !

Voilà le message central de la campagne à grande échelle que nous lançons aujourd'hui. Nous avons consciemment choisi une approche positive, car la pension est une étape importante de la vie pour beaucoup d'entre vous. mypension.be vous apporte des explications dans un langage clair et vous aide à prendre des décisions réfléchies en toute sécurité. Nous veillons ainsi à ce que la transition vers cette nouvelle phase de votre vie se déroule le mieux possible.

Parce que la demande de pension constitue la dernière partie d'un processus de planification qui commence beaucoup plus tôt, le message de la campagne va plus loin que la simple demande de pension. Nous vous invitons à commencer à planifier votre pension à temps – pourquoi pas dès aujourd'hui et pour

cela, il n'y a pas de meilleur point de départ que mypension.be.

La campagne nationale de communication comprend, entre autres :

- un spot vidéo et un spot radio ludiques qui seront diffusés sur les chaînes publiques dans les prochaines semaines en tant que message d'intérêt général ;
- une campagne sur les réseaux sociaux avec des publications hebdomadaires qui mettent chacune l'accent sur l'un des avantages de mypension.be ;

Nous mettons le matériel de campagne à disposition via nos propres canaux, mais également via les communes et CPAS, les syndicats et les caisses d'assurance maladie. Les professionnels dans le domaine de la pension peuvent ainsi contribuer à motiver les citoyens à découvrir les avantages de mypension.be.

Personne sur la touche

Beaucoup d'entre vous ont déjà trouvé le chemin vers mypension.be, mais cela ne veut pas dire que nous oublions la fracture numérique. En tant que Service Pensions, nous nous focalisons principalement sur :

- le soutien de nos propres consultants pension : les premiers consultants pension du Service Pensions ont réalisé avec succès le processus Connectoo du SPF BOSA. Tous nos autres consultants pension suivront le processus au cours des 2 prochaines années. Cette formation doit les aider à mieux orienter les citoyens dans le domaine du numérique.
- le mandat numérique sur mypension.be pour les citoyens et les professionnels :
 - Les citoyens peuvent déjà demander l'accès au dossier de pension en ligne d'un proche ou donner accès à leur dossier à une personne de confiance pour gérer leur administration.
 - En collaboration avec d'autres institutions de sécurité sociale, nous étudions actuellement la possibilité d'étendre ce système de mandat afin que les professionnels du domaine puissent également aider les citoyens – facilement et en toute sécurité – au sujet de leur pension.

Enfin, le Service Pensions reste disponible via le numéro spécial Pension 1765, sur rendez-vous dans les Pointpensions, par courrier et par e-mail.

Service fédéral des Pensions
Tour du Midi
Esplanade de l'Europe 1
1060 Bruxelles
Belgique
+1765
<https://www.sfpd.fgov.be/fr>
info.fr@sfpd.fgov.be

Contact pour les journalistes
02 529 24 00
communication@sfpd.fgov.be

Contact voor de pers
02 529 24 00
communicatie@sfpd.fgov.be